

2016-0864
2016-02-25

NoFly^{MC} technique

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE
RECONDITIONNEMENT

POUDRE HYDROSOLUBLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

GARANTIE : Souche FE 9901 du *Paecilomyces fumosoroseus* ... 8,1 x 10⁹ colonies formant
unités/g (nominale)

.....
SENSIBILISATEUR POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION 30090 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net :

FUTURECO BIOSCIENCE, S.A.
AVDA DEL CADI 19-23
POL. IND. SANT PERE MOLANTA
OUIERDOLA, CATALONIA
BARCELONA, SPAIN 08799

Code de lot/ Date de fabrication : XXXX/jj-mm-année

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter symptomatiquement.

PRÉCAUTIONS :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Peut causer une sensibilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer les poussières. Laver à fond avec du savon et de l'eau après manipulation. Enlever le vêtement contaminé et le laver avant de le réutiliser. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les réseaux d'égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou autres étendue d'eau.

ENTREPOSAGE :

Garder dans le récipient original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré. Garder loin du feu ou d'une flamme nue ou autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.